

CONSEIL D'ASSOCIATION

entre

LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI
DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

et

LA HAUTE AUTORITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

Onzième rapport annuel

1er janvier 1966 – 15 janvier 1967

ONZIÈME RAPPORT ANNUEL
DU CONSEIL D'ASSOCIATION
entre
LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI
DE GRANDE-BRETAGNE
ET D'IRLANDE DU NORD
et
LA HAUTE AUTORITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

1er janvier 1966 – 15 janvier 1967

SOMMAIRE

	Page
Lettres à la Commission des Communautés européennes et au secrétaire d'État britannique transmettant le rapport	7
I – Introduction	9
II – Réunions et composition du Conseil d'association	10
III – Principales caractéristiques de la situation charbonnière et sidérurgique dans la Communauté et au Royaume-Uni	11
IV – Activités du Conseil d'association	35

LETTRES À LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
ET AU
SECRETAIRE D'ÉTAT BRITANNIQUE
TRANSMETTANT LE RAPPORT

Novembre 1967

Conformément aux dispositions de l'article 11 de l'accord concernant les relations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Communauté européenne du charbon et de l'acier, nous avons l'honneur de présenter à la Commission des Communautés européennes le onzième rapport annuel du Conseil d'association entre le gouvernement du Royaume-Uni et la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Le rapport couvre la période comprise entre le 1er janvier 1966 et le 15 janvier 1967.

Pour le gouvernement
du Royaume-Uni

Richard MARSH

Pour la Commission
des Communautés européennes

Jean REY

Novembre 1967

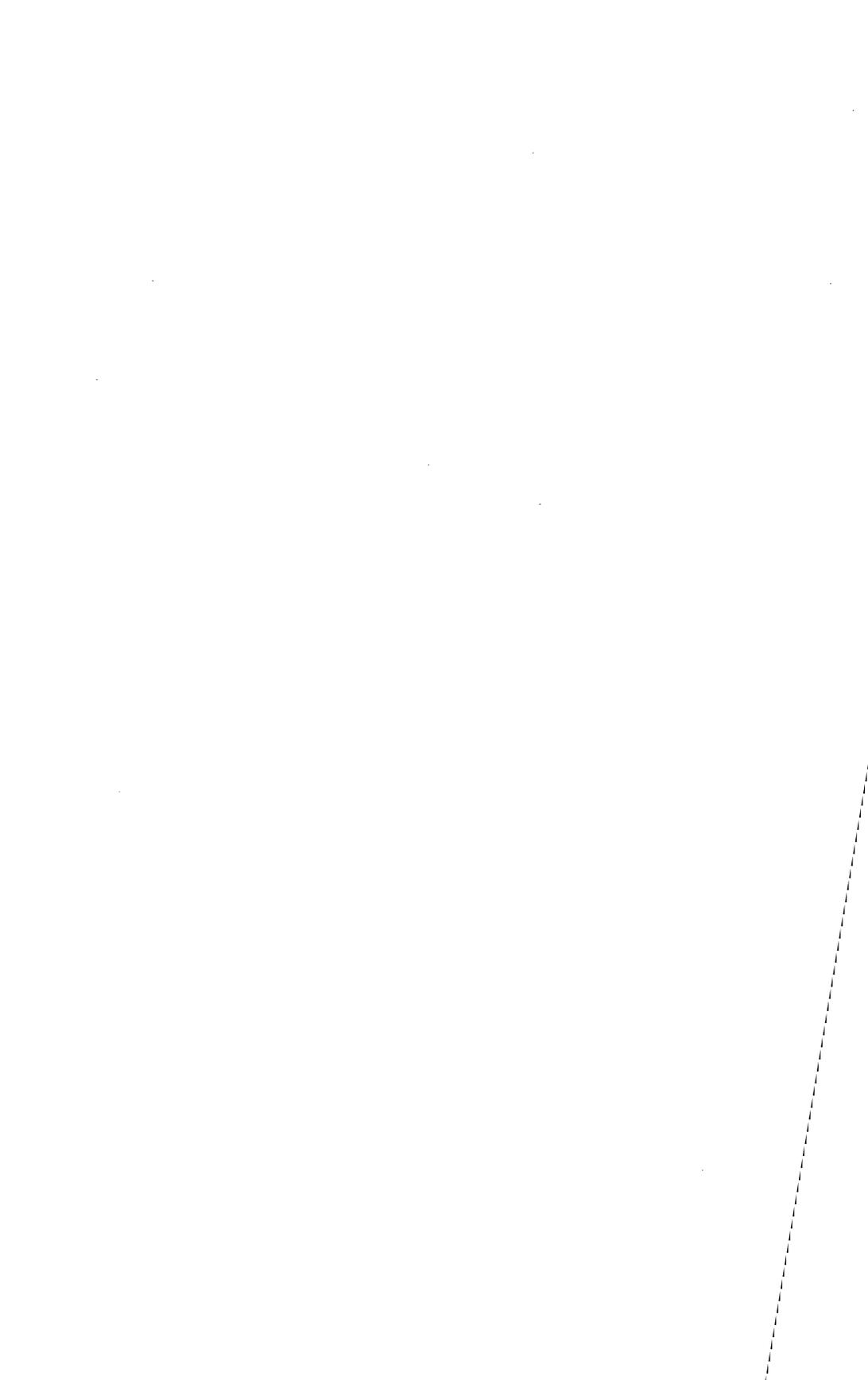
Conformément aux dispositions de l'article 11 de l'accord concernant les relations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Communauté européenne du charbon et de l'acier, nous avons l'honneur de présenter au gouvernement de Sa Majesté le onzième rapport annuel du Conseil d'association entre le gouvernement du Royaume-Uni et la Haute Autorité de la Communauté. Le rapport couvre la période comprise entre le 1er janvier 1966 et le 15 janvier 1967.

Pour la Commission
des Communautés européennes

Jean REY

Pour le gouvernement
du Royaume-Uni

Richard MARSH



I – INTRODUCTION

L'article 11 de l'accord concernant les relations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Communauté européenne du charbon et de l'acier, signé le 21 décembre 1954, dispose que le Conseil d'association devra présenter chaque année un rapport établi d'un commun accord. Le dernier rapport couvrait la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1965.

Ce onzième rapport expose l'activité du Conseil d'association en 1966, et donne un aperçu des principales caractéristiques de la production de charbon et d'acier au Royaume-Uni et dans la Communauté ainsi que de leurs échanges de charbon et d'acier.

II – RÉUNIONS ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ASSOCIATION

Pour des raisons de calendrier, le Conseil d'association n'a pu tenir de réunion en 1966. Néanmoins, une réunion a eu lieu le 13 janvier 1967, qui a traité de la situation, en 1966, des secteurs couverts par l'accord d'association. Cette réunion s'est tenue à Luxembourg et était présidée par M. Albert Coppé, vice-président de la Haute Autorité; la délégation britannique était conduite par M. Richard Marsh, membre du Parlement, ministre de l'énergie. Les autres membres du Conseil étaient : pour la Haute Autorité, MM. Albert Wehrer, Pierre-Olivier Lapie et Fritz Hellwig, membres de la Haute Autorité; pour le Royaume-Uni : Lord Brown, ministre d'État, «Board of Trade», Lord Robens, président du «National Coal Board», et Sir Cyril Musgrave, président de l'«Iron and Steel Board».

Les trois comités permanents du Conseil ont tenu des réunions au cours de la période considérée. On trouvera ci-dessous (section IV) le compte rendu de ces réunions.

En 1967, outre les problèmes connexes du charbon, de l'acier et des échanges, le Conseil d'association a également examiné la situation générale de l'énergie dans les sept pays.

**III – PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA SITUATION
CHARBONNIÈRE ET SIDÉRURGIQUE
DANS LA COMMUNAUTÉ ET AU ROYAUME-UNI**

Acier

1. PRODUCTION D'ACIER BRUT

En 1966, la production totale d'acier brut du Royaume-Uni et des six pays de la Communauté représentait environ 23 % de la production mondiale, contre 25,4 % en 1965, 25,8 % en 1964 et 25,6 % en 1963.

Le tableau suivant montre l'évolution de la production d'acier brut durant les dix dernières années.

Production d'acier brut

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Allemagne (R.F.) Sarre comprise	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté	Royaume-Uni
1957	27973	6267	14 100	6979	3493	1 185	59995	22047
1958	26270	6007	14633	6449	3379	1437	58 175	19591
1959	29435	6434	15 197	6954	3663	1678	63 362	20510
1960	34 100	7 181	17 300	8462	4084	1950	73 076	24695
1961	33458	7002	17577	9384	4113	1978	73 511	22441
1962	32563	7351	17234	9757	4010	2096	73 011	20820
1963	31597	7525	17554	10 157	4032	2354	73 218	22882
1964	37339	8725	19779	9793	4559	2659	82 856	26232 ⁽¹⁾
1965	36821	9161	19599	12681	4585	3 140	85 987	27440
1966	35916	8916	19591	13635	4390	3309	85 157	24705

⁽¹⁾ Année de 53 semaines; rectifiée à 52 semaines pour les besoins de la comparaison.

Sur le marché mondial, le déséquilibre s'est encore accru en 1966, ceci en raison de la création rapide de nouveaux moyens de production. Tandis que de 1955 à 1960 les possibilités de production mondiales — à l'exception de la république populaire de Chine et des U.S.A. — se sont accrues de 16 millions de tonnes chaque année, l'accroissement a été de 23 millions de tonnes au cours des années suivantes. La plus forte accélération dans la constructions d'installations nouvelles de production a été enregistrée au Japon, ainsi que dans les pays traditionnellement importateurs d'acier et en U.R.S.S. Dans la Communauté également, les possibilités de production ont continué à croître.

Le déséquilibre quantitatif du marché mondial et la contraction du volume du commerce mondial d'acier, qui est la conséquence de l'autonomie croissante des pays du tiers monde, ont provoqué en 1966 une nouvelle baisse des prix mondiaux. L'effritement des prix sur le marché mondial, ainsi que le renforcement de la concurrence intérieure ont conduit à un fléchissement considérable des prix intérieurs de la Communauté. La diminution des recettes qu'il a entraînée a détérioré la situation financière des entreprises sidérurgiques au point de mettre en danger les investissements de rationalisation et de modernisation.

Dans l'avenir, il faut s'attendre à un nouveau développement considérable des possibilités de production d'acier dans un certain nombre de pays. Il est ainsi à prévoir qu'au cours des quelques prochaines années l'offre d'acier sera encore plus abondante et qu'un nombre encore plus grand de vendeurs se presseront sur le marché mondial.

La production d'acier brut des usines de la Communauté est restée en 1966, avec 85,1 millions de tonnes, à un niveau légèrement inférieur à celui de l'année précédente (86 millions de tonnes), contre 83 millions de tonnes en 1964. La production se présente donc sans grandes variations pour les trois dernières années. Il n'en est pas de même des taux d'utilisation.

En 1966, les possibilités de production d'acier brut dans la Communauté ont été employées à moins de 79 %. Les années précédentes, les taux d'utilisation ont évolué comme suit :

1960	96
1961	92
1962	88
1963	83
1964	90
1965	84

Ce recul des taux d'utilisation moyens marque un sensible accroissement des possibilités de production inemployées. Elles passent

de 3 millions de tonnes d'acier brut en 1960 à 22 millions de tonnes en 1966 pour la Communauté.

La consommation d'acier de l'industrie transformatrice de la Communauté est passée, en équivalent d'acier brut, de 71,5 millions de tonnes en 1965 à 71,8 millions de tonnes en 1966, ce qui correspond à un accroissement tout à fait minime. En 1964 et en 1965, la consommation d'acier dans la Communauté avait encore augmenté au rythme de respectivement 5 et 4 %.

Les stocks de produits laminés des usines de la Communauté, des négociants et des utilisateurs se sont accrus en 1966 de quelque 200000 tonnes en poids d'acier brut, alors qu'en 1965 ils avaient diminué de 1,7 millions de tonnes. L'accroissement des stocks a aggravé le déséquilibre sur le marché de l'acier dans la Communauté.

Avec 16 millions de tonnes en poids d'acier brut, les exportations d'acier des entreprises sidérurgiques de la Communauté se sont maintenues en 1966 à un niveau relativement élevé. Toutefois, ce chiffre représente un recul de 2,8 millions de tonnes, soit un peu moins de 12 % par rapport à 1965. Le niveau particulièrement élevé des exportations en 1965 était essentiellement dû au vigoureux essor des ventes aux États-Unis, suite à la menace de grève dans la sidérurgie. En 1966, les exportations de la Communauté vers les États-Unis ont retrouvé le niveau de 1964.

Les ventes dans les pays d'Europe occidentale, qui étaient jusqu'ici les principaux acheteurs d'acier de la Communauté, manifestent une tendance à la régression. Les exportations vers l'Amérique latine enregistrent un recul qui est nettement dû aux efforts des jeunes pays producteurs tendant à couvrir de plus en plus leurs besoins par eux-mêmes et à vendre à d'autres pays du continent latino-américain une partie de l'acier dont ils ont besoin.

Les importations de la Communauté, après le vif recul de l'année dernière, sont restées presque égales. La Communauté a importé en 1966, 2,7 millions de tonnes d'acier brut contre 2,4 millions de tonnes en 1965. Sans les mesures de protection périphérique en vigueur dans la Communauté depuis 1963, une telle stabilisation n'aurait pas été possible.

Compte tenu de l'ensemble de l'évolution quantitative, tant sur le marché mondial que dans la Communauté, telle qu'elle ressort de ce qui précède, la Haute Autorité a, dans ses programmes prévisionnels, insisté régulièrement auprès des producteurs sur la nécessité d'adapter la production aux besoins réels.

De même, en présence de la détérioration du marché commun de l'acier, la Haute Autorité a pris l'initiative de la prorogation des mesures périphériques, introduites en 1963 et 1964, et également d'autres mesures ayant plus spécifiquement pour objet l'assainissement du marché intérieur.

En 1966, le Royaume-Uni a produit 24,7 millions de tonnes d'acier brut de toutes qualités, soit une diminution de 10 % par rapport au record de production atteint en 1965 avec 27,4 millions de tonnes. Au cours des premiers mois de 1966, la régression de la production par rapport aux niveaux élevés de l'année précédente reflétait le ralentissement des commandes nouvelles qui avait commencé à se manifester au cours des derniers mois de 1965. Vers le milieu de l'année 1966, on a pu déceler des signes d'un léger redressement, mais ceux-ci se révélèrent sans lendemain et la production continua en conséquence à fléchir, la diminution étant particulièrement sensible dans les derniers mois de l'année. Par suite de cette régression de la production d'acier au Royaume-Uni, le taux moyen d'utilisation des capacités n'a atteint que 79 % en 1966 contre 88 % en 1965.

La diminution de la production d'acier par rapport aux chiffres de 1965 est due en partie à un fléchissement de 760000 tonnes de la consommation intérieure d'acier. Cependant, d'autres facteurs plus importants ont contribué à ce mouvement, à savoir le passage d'un net accroissement des stocks d'acier chez les consommateurs et les producteurs en 1965, à une diminution en 1966, d'une part, et le recul des exportations nettes d'acier du Royaume-Uni, d'autre part.

En 1966, la consommation intérieure d'acier s'est élevée à 22,66 millions de tonnes d'acier brut, soit quelque 3 % de moins que le niveau record de 1965. Au cours du premier trimestre 1966, la consommation s'est relevée par rapport au niveau auquel elle était tombée à la fin de 1965 et ce taux s'est maintenu de façon remarquable tout au long des neuf premiers mois de l'année, en dépit des diverses mesures déflationnistes prises par le gouvernement, notamment les restrictions particulièrement sévères introduites au mois de juillet. De la sorte, la consommation d'acier au cours des trois premiers trimestres de 1966 n'a été qu'à peine inférieure à celle de la même période de l'année précédente. Sous l'influence conjuguée des mesures déflationnistes du gouvernement, cependant, la consommation a fléchi brusquement de 12,5 % au quatrième trimestre, compte tenu des variations saisonnières, par rapport au premier trimestre de l'année.

Les stocks d'acier chez les consommateurs et les négociants, qui avaient déjà commencé à diminuer sensiblement au cours du dernier trimestre de 1965, ont continué à fléchir en 1966 et, pour l'ensemble de l'année, les stocks ont été réduits de quelque 465 000 tonnes (640 000 tonnes d'acier brut). Le rythme de déstockage s'est accéléré pendant l'année et au quatrième trimestre, compte tenu des variations saisonnières, il était plus de deux fois supérieur au taux enregistré au cours du premier trimestre.

Les importations d'acier se sont élevées à 880 000 tonnes en 1966 (soit 1 170 000 tonnes d'acier brut), contre 565 000 tonnes (767 000 tonnes d'acier brut) en 1965. En général, la progression des importations a été la conséquence de la nouvelle détérioration des prix de l'acier intervenue en cours d'année sur les marchés mondiaux. La taxe provisoire sur les importations a été supprimée fin novembre.

Les exportations d'acier du Royaume-Uni ont atteint 3 320 000 tonnes (4 540 000 tonnes d'acier brut) en 1966 et n'ont été inférieures que de 200 000 tonnes environ au niveau record de 1965. Le léger fléchissement des exportations est dû surtout à une régression des expéditions à destination des pays du Commonwealth. Les exportations vers la Communauté ont fléchi de 323 000 tonnes en 1965 à 297 000 tonnes en 1966, mais les exportations à destination de l'A.E.L.E. et vers les États-Unis ont continué à progresser.

2. PRODUCTION D'ACIERS ALLIÉS

La production d'aciers spéciaux (aciers fins et aciers alliés) de la Communauté a augmenté de 5,3 % en 1966 et a donc évolué plus favorablement que la production d'acier brut dans l'ensemble.

Cette évolution s'est traduite par une légère augmentation de la part des aciers spéciaux dans la production globale d'acier brut qui passe de 7,45 % en 1965 à 7,92 % en 1966.

La production d'aciers alliés du Royaume-Uni a atteint 1 789 000 tonnes en 1966, soit une réduction de 9,5 % par rapport à 1965. La production d'aciers inoxydables accuse, avec 260 000 tonnes, une baisse de 7,5 % par rapport à 1965. Les aciers alliés ont constitué 7,2 % de la production totale d'acier, soit à peu près la même proportion qu'en 1965.

3. FONTE

La production de fonte dans la Communauté et au Royaume-Uni au cours des années 1957 — 1966 a évolué comme suit :

Production de fonte

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Allemagne (R.F.) Sarre comprise	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté	Royaume-Uni
1957	21483	5579	11884	2138	3329	701	45114	14512
1958	19742	5524	11951	2107	3275	917	43516	12965
1959	21602	5965	12438	2121	3411	1137	46676	12785
1960	25739	6520	14005	2715	3713	1347	54039	16016
1961	25431	6459	14395	3092	3775	1456	54608	14984
1962	24251	6773	13952	3584	3585	1571	53716	13912
1963	22909	6958	14297	3770	3563	1708	53206	14806
1964	27182	8122	15840	3513	4178	1948	60783	17238
1965	26990	8436	15766	5500	4145	2365	63202	17740
1966	25413	8302	15584	6273	3960	2207	61739	15962

La production de fonte de la Communauté s'est élevée en 1966 à 61,7 millions de tonnes, soit une baisse de 2,4 % par rapport à 1965. La réduction de la production de fonte a atteint tous les pays de la Communauté, à l'exception cependant de l'Italie, dont la production a augmenté de plus de 11 %.

De nouveaux progrès ont encore été réalisés dans la Communauté pour l'enrichissement du lit de fusion des hauts fourneaux. La consommation spécifique d'agglomérés s'est établie en 1966 à 1 138 kg par tonne de fonte produite, contre 1 086 kg en 1965 et 694 kg seulement en 1960. En même temps, la part des minerais d'importation à haute teneur en fer s'est encore accrue. Cette évolution a permis à la sidérurgie de faire une économie supplémentaire dans la consommation de coke, dont la mise au mille aux hauts fourneaux est tombée à 669 kg, contre 702 kg en 1965 et 883 kg par tonne en 1960. En même temps, la consommation totale de fuel qui n'atteignait que 67 000 tonnes en 1960 est passée à 1,5 million de tonnes en 1966, soit 24 kg par tonne, contre 919 000 tonnes en 1965.

La production de la Communauté par grandes catégories de fontes est indiquée dans le tableau qui suit :

**Production de fontes par catégories
(Communauté)**

(en milliers de tonnes métriques)

Catégorie	1965	1966
Fonte d'affinage	58602	57572
dont :		
– Fonte Thomas	39590	37190
– Fonte Martin	19012	20382
Fonte de moulage	3326	2941
Spiegel	165	112
Ferromanganèse carburé	643	658
Autres fontes	466	457
	63202	61741

La production de fonte commercialisée dans la Communauté n'a représenté, en 1966, en moyenne, qu'un peu plus de 6 % de la production totale de fonte. Pour la fonte d'affinage, la presque totalité de la production (à 1 ou 2 % près) a été consommée en propre par les aciéries. Pour la fonte de moulage, l'autoconsommation n'atteint qu'un tiers de la production.

Les exportations de fontes de la Communauté vers les pays tiers se sont situées à un niveau un plus élevé qu'en 1965, soit environ 360 000 tonnes; les importations dans la Communauté en provenance de pays tiers, soit 783 000 tonnes, sont restées pratiquement au même niveau qu'en 1965.

Malgré l'interdiction d'alignement sur offres en provenance des pays à commerce d'État, le volume des alignements sur offres de pays tiers déclarés auprès de la Haute Autorité en 1966 est en augmentation par rapport à 1965, principalement pour la fonte d'affinage et le ferromanganèse carburé. Pour la fonte de moulage, le volume des alignements est resté au même niveau qu'en 1965; il atteint encore 100 000 tonnes.

En 1964, la Haute Autorité avait recommandé aux gouvernements des États membres d'instaurer pour les fontes de moulage un droit spécifique à l'importation de 7 u.c. par tonne. Dans le cadre de cette mesure de sauvegarde, la Haute Autorité avait accordé aux États membres des contingents tarifaires, leur permettant d'importer des quantités limitées de fonte de moulage au droit de 5 %. Fin 1965, l'ensemble de ces mesures avait été reconduit sans changement pour l'année 1966.

L'application de ces mesures de sauvegarde a eu pour effet une réduction des importations, une stabilisation des prix et un léger accroissement des livraisons et de la production des usines productrices

de fonte de moulage de la Communauté. Leur caractère temporaire a pour but d'inciter les producteurs de fonte à accélérer la rationalisation, ainsi qu'à préparer ou à prendre un certain nombre de mesures de restructuration de leur industrie.

Au Royaume-Uni, la production de fonte et de ferro-alliages aux hauts fourneaux a atteint en 1966 15962000 tonnes, soit plus de 1750000 tonnes de moins que la production record de 1965, ce qui équivaut à un taux d'utilisation de 70 % de la capacité estimée disponible. La production de toutes les sortes de fontes a été inférieure en 1966 au niveau atteint en 1965. La production de fonte hématite, notamment, a fléchi de 23 %. Cela est dû à une moindre utilisation de la fonte hématite pour l'élaboration de l'acier, à son remplacement par la fonte de moulage semi-phosphoreuse pour certains usages et à l'accroissement des importations de fonte hématite.

En 1966, les importations de fonte ont atteint 402000 tonnes, soit 70000 tonnes de plus qu'au cours de l'année précédente. Les principaux fournisseurs de fonte importée étaient, comme les années précédentes, la Finlande, la Norvège, l'U.R.S.S. et l'Allemagne de l'Est, pays auxquels se sont joints en 1966 l'Afrique du Sud, la Tchécoslovaquie et l'Australie. La fonte de ces différentes provenances était moins chère que celle produite au Royaume-Uni.

La pratique de l'injection de fuel dans les hauts fourneaux a continué à faire progrès en 1966. La consommation spécifique de coke dans les hauts fourneaux a encore fléchi, le taux s'établissant à 674 kg par tonne de fonte contre 680 kg en 1965.

4. FERRAILLE

Le marché commun de la ferraille n'a guère connu de variation en 1966. Les besoins de ferraille n'ont pratiquement pas augmenté en raison de la stagnation de la production d'acier brut et du léger recul de la production de fonte. La collecte de ferraille dans le marché commun a progressé par rapport à 1965.

La consommation spécifique de ferraille au haut fourneau et à l'aciérie a baissé légèrement en 1966 dans la Communauté. Au haut fourneau, la mise au mille de ferraille a été en moyenne de 22,1 kg par tonne de fonte produite, contre 23,9 kg en 1965. A l'aciérie, la mise au mille par tonne d'acier brut produit, tous procédés confondus, a été de 402 kg en moyenne, contre 403 kg en 1965.

La consommation de ferraille en chiffres absolus a évolué comme suit au cours des dix dernières années :

Consommation de ferraille 1957 – 1966

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Communauté			Royaume-Uni		
	Hauts fourneaux et fours électriques à fonte	Aciéries	Total	Hauts fourneaux et fours électriques à fonte	Aciéries	Total
1957	3907	24439	28346	970	11645	12615
1958	3165	23183	26348	1111	10390	11501
1959	2902	25257	28159	1124	10999	12123
1960	3026	29119	32145	1484	12850	14334
1961	2876	29034	31910	1399	11650	13049
1962	2174	29421	31595	1440	10633	12073
1963	2021	30078	32099	1553	11844	13397
1964	1939	33375	35314	1663	13386	15049
1965	1505	34391	35896	1663	14152	15815
1966	1498	34348	35846	1491	12879	14370

La collecte de ferraille dans le marché commun a augmenté de 400000 tonnes en 1966 par rapport à l'année précédente. Ces quantités accrues jointes aux 316000 tonnes de ferraille déstockée par la sidérurgie de la Communauté ont permis de réduire considérablement les importations en provenance de pays tiers. Elles n'ont atteint en 1966 que 600000 tonnes, contre 1324000 tonnes en 1965.

L'interdiction d'exportation de ferraille des pays de la Communauté vers les pays tiers, réintroduite le premier juin 1964, est restée en vigueur pendant toute l'année 1966.

Au Royaume-Uni, la consommation totale de ferraille dans les aciéries s'est élevée en 1966 à 12,88 millions de tonnes, soit environ 1250000 tonnes de moins que le sommet atteint en 1965. En 1966, le taux de la ferraille consommée dans la production sidérurgique a augmenté légèrement par rapport aux chiffres de l'année précédente.

Les chutes de ferraille des aciéries ont fléchi d'environ 720000 tonnes en raison de la diminution de la production d'acier. Les achats de ferraille indigène par les aciéries ont diminué de 437000 tonnes, soit près de 7 % de moins que le niveau record de 1965. Les stocks qui avaient été reconstitués pendant le premier semestre ont été réduits d'un montant équivalent pendant la seconde partie de l'année.

En raison de la baisse de la production d'acier qui a prévalu tout au long de l'année, les fournitures de ferraille ont été plus que suffisantes

pour couvrir la consommation intérieure et il semble improbable que cette situation change en 1967. En conséquence, le gouvernement du Royaume-Uni a accordé une licence générale prenant effet au 18 août pour l'exportation de la plupart des catégories de ferraille d'acier pendant une période limitée. Dans le cas des paquets de ferraille neuve pressée, cependant, pour lesquels il n'y a pas un excédent de l'offre, les restrictions antérieures ont été maintenues. Par la suite, le 5 décembre, une nouvelle autorisation a été accordée; elle renouvelait l'ancienne autorisation d'exporter la quasi-totalité des sortes de ferraille d'acier en incluant cette fois la ferraille de fonte. En raison de la faiblesse de la demande et de la baisse des prix pratiquée sur les marchés internationaux de la ferraille, les exportations de ferraille du Royaume-Uni n'ont atteint que 250 000 tonnes en 1966.

5. MINERAI DE FER

Pour le minerai de fer, l'évolution observée déjà dans la Communauté au cours de ces dernières années (élimination progressive des mines les moins rentables et contraction du volume de minerai extrait) s'est poursuivie en 1966, laissant une place relative toujours plus importante au minerai d'importation (près de 60 % contre environ 59 % en 1965 et près de 42 % en 1960 en fer contenu). Cette évolution pourrait s'accélérer encore dans un proche avenir à la faveur de nouvelles et appréciables concessions de prix accordées pour 1967 par les minières suédoises. Ces concessions vont, pour les qualités les plus courantes, jusqu'à 14,5 % du prix fob port suédois.

L'extraction brute de minerai de fer dans la Communauté a continué de baisser en 1966 : 73,0 millions de tonnes contre 78,7 millions de tonnes en 1965, soit une diminution de 7,3 %.

Le tableau ci-après retrace l'évolution de l'extraction dans la Communauté et au Royaume-Uni pour les années 1957 - 1966 :

Extraction de minerai de fer 1957 - 1966

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Communauté	Royaume-Uni
1957	87 435	17 173
1958	87 060	14 572
1959	88 356	15 108
1960	95 869	17 362
1961	95 899	16 783
1962	92 331	15 522
1963	80 169	15 151
1964	81 399	16 280
1965	78 747	15 662
1966	73 029	13 877

La concentration de l'extraction sur les mines les plus rentables s'est poursuivie en 1966. Le nombre de mineurs en activité s'est trouvé réduit de 3200 travailleurs entre le 31 décembre 1965 et fin octobre 1966.

L'amélioration de la productivité des mines de fer de la Communauté s'est toutefois poursuivie aussi bien dans les mines à ciel ouvert que dans les mines souterraines.

L'extraction dans la Communauté étant en recul, la part des minerais importés dans la consommation totale de minerai continue à croître, de 41 à 42 % en poids brut, soit de près de 59 % à près de 60 % en fer contenu.

La production de minerai de fer indigène au Royaume-Uni a totalisé, en 1966, 13 877 000 tonnes, contre 15 662 000 tonnes en 1965. La consommation n'a atteint que 13,79 millions de tonnes, montant annuel le plus faible depuis 1950. La consommation de minerai importé (y compris celle de minerais oxydants) a également fléchi, tombant du niveau record de 18,23 millions de tonnes en 1965 à 16,34 millions de tonnes en 1966, soit un déficit de plus de 1 750 000 tonnes. La diminution de la consommation de minerai indigène est la conséquence du fléchissement de la production de fonte et de la persistance de la tendance manifestée par les usines traitant une charge mixte composée de minerai indigène et de minerai importé d'utiliser une plus forte proportion de minerai importé de plus en plus compétitif.

Les tableaux suivants montrent l'évolution de la production de minerai indigène, des importations de minerai de fer et de la consommation de minerai de fer dans la Communauté et au Royaume-Uni pour les années 1957 à 1966.

Importations de minerai de fer 1957 – 1966

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Communauté	Royaume-Uni
1957	24791	16167
1958	23758	13105
1959	22668	13564
1960	34192	18257
1961	34781	15206
1962	32950	13104
1963	36556	14553
1964	47695	18897
1965	53717	19160
1966	50461	16217

Consommation de minerai de fer 1957 – 1966

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Communauté			Royaume-Uni		
	Hauts fourneaux	Usines d'agglomérés	Total ⁽¹⁾	Hauts fourneaux	Usines d'agglomérés	Total ⁽¹⁾
1957	82610	17639	100249	20491	10821	31312
1958	77005	20453	97458	16349	10691	27040
1959	79136	25323	104459	13362	13024	26386
1960	84892	33530	118422	15271	16953	32224
1961	80310	39605	119915	13390	17005	30395
1962	69134	46839	115973	9698	18045	27743
1963	56851	53676	110527	8429	20355	28784
1964	58711	62619	121330	9274	23314	32588
1965	54551	69519	124070	8655	24274	32929
1966	48154	71006	119160	7445	21801	29246

⁽¹⁾ Non compris un faible tonnage destiné aux aciéries.

6. PRODUITS FINIS LAMINÉS (PRODUITS DU TRAITÉ)

La production de produits finis laminés de la Communauté a atteint 60,6 millions de tonnes en 1966, contre 60,4 millions de tonnes en 1965. La part des produits plats dans la production totale de produits finis est passée de 48,9 % en 1965 à 51,0 % en 1966. La part du fil machine est tombée de 11,2 % en 1965 à 10,9 % en 1966 et celle des laminés marchands est tombée de 25,9 % en 1965 à 25,3 % en 1966.

Le volume des commandes nouvelles de toutes provenances notées en 1966 par la sidérurgie de la Communauté s'est élevé à 60,8 millions de tonnes, contre 59,2 millions de tonnes en 1965. Les commandes en provenance des pays de la Communauté atteignaient 47,9 millions de tonnes, contre 45,6 millions de tonnes en 1965. A l'exportation vers les pays tiers, les commandes se sont élevées à 12,8 millions de tonnes en 1966, contre 13,6 millions de tonnes en 1965 et 11,2 millions de tonnes en 1964.

La production britannique de produits finis en acier, couverts par le traité de la C.E.C.A., a totalisé 18650000 tonnes en 1966, soit près de 8 % de moins qu'au cours de l'année précédente. Par rapport à l'année 1965, on a noté un déclin dans les livraisons de tous les produits.

Les exportations du Royaume-Uni en produits du traité ont atteint, en 1966, 2,84 millions de tonnes de produits finis, contre 2,96

millions de tonnes en 1965. Les exportations de 1966 comprenaient un très faible tonnage de produits laminés à façon.

Les importations britanniques de produits du traité ont atteint 816 000 tonnes en 1966, soit une augmentation de 64,0 % par rapport à 1965. Les importations de tôles minces, profilés légers, barres, lingots et demi-produits ont fortement progressé par rapport à l'année précédente.

7. PROGRÈS TECHNIQUE

a) *Dans la Communauté*

Les recherches techniques qui bénéficient d'un appui financier de la Haute Autorité ne représentent qu'une partie relativement faible des efforts de recherche de l'ensemble de la Communauté dans le domaine sidérurgique.

La situation de ces recherches est actuellement la suivante :

1) Les recherches sur l'automatisation de la bande d'agglomération sont terminées; elles ont abouti à la réalisation d'une marche stabilisée et optimiste, en vue de réaliser un objectif choisi a priori, à l'aide d'un nombre réduit de variables d'action.

Les recherches fondamentales sur l'automatisation des laminoirs réversibles ont abouti à des résultats suffisants pour passer à la conduite automatique d'un slabbing universel par calculateur digital réalisant l'optimisation de chaque passe et celle de toute la séquence de laminage en fonction d'objectifs prédéterminés.

Dans le domaine du quarto à tôles fortes, le laminage se fait automatiquement à partir de consignes déterminées par un calculateur.

Une autre recherche a démarré pour l'optimisation de la marche d'un train à tôles comprenant deux quarto (dégrossisseur et finisseur) à commander à l'aide d'un calculateur.

2) Dans le domaine de la défense des minerais communautaires, l'action de la Haute Autorité s'est amplifiée particulièrement pour la mécanisation de l'abattage et le transport hydraulique du minerai; de même, les recherches sur l'enrichissement par grillage magnétisant ont donné, pour des minerais bien définis, des résultats assez encourageants pour qu'on puisse concevoir l'engineering d'une usine comportant le broyage à sec et un schéma d'enrichissement par grillage magnétisant et séparation magnétique à haute intensité à sec.

3) La Haute Autorité s'est engagée dans le financement des recherches en vue de promouvoir la consommation d'acier.

D'autres projets dans le domaine de la physique des métaux (étude des dispersoïdes, traitements thermomécaniques) visent à améliorer les caractéristiques mécaniques des aciers sans que l'on ait recours à des quantités importantes d'éléments nobles d'alliages ou à des traitements thermiques compliqués.

Le programme de recherches sur la protection contre l'incendie dans les constructions métalliques se trouve dans la phase de construction de la station expérimentale; ce programme continue et complète les recherches britanniques dans ce domaine et se déroulera en collaboration avec celles-ci.

L'objectif essentiel est une meilleure connaissance du comportement de l'acier exposé à divers types d'incendie en vue d'alléger les législations en vigueur.

b) *Au Royaume-Uni*

En 1966, l'industrie sidérurgique du Royaume-Uni a poursuivi son effort de développement de l'équipement de recherche. Les nouveaux laboratoires d'essai construits par la «British Iron and Steel Research Association» à Middlesbrough ont été inaugurés officiellement en juin et offrent de grandes possibilités pour la recherche, spécialement en ce qui concerne les problèmes de production et de traitement des matériaux. Par ailleurs, un certain nombre de sociétés privées ont mis en service de nouvelles installations de recherche et l'industrie a également étendu son soutien aux chercheurs diplômés dans les universités et les établissements d'enseignement technique supérieur.

En raison du fléchissement de la demande, les hauts fourneaux n'ont pas travaillé en 1966 au même rythme que certaines années auparavant. Dans ces conditions, l'utilisation de pellets de minerai présentait moins d'intérêt, faute d'être incité à pousser au maximum le rendement des hauts fourneaux. Néanmoins, les recherches se sont poursuivies sur les méthodes de réduction des coûts de production et l'on suit avec attention les changements de situation qui pourraient résulter d'une offre éventuelle de gaz naturel à bon marché.

Pendant l'année écoulée, on a constaté une tendance plus nette à remplacer les installations relativement modernes d'élaboration de l'acier au four Martin par des capacités de production LD. Le processus d'affinage de la fonte avec pulvérisation de fuel, expérimenté avec succès à l'échelon industriel, a lui aussi soulevé un grand intérêt. Il y a tout lieu de croire que ce procédé donnera de bons résultats, bien qu'il y ait encore un certain nombre de problèmes à résoudre quant au contrôle de la composition et de l'amélioration du rendement. D'autres essais sur une plus large échelle sont actuellement en cours d'exécution dans deux autres aciéries.

Le premier laminoir à écartement constant destiné à la fabrication de tôles minces en fer-blanc a été commandé. Ce laminoir aura trois cages et pourra servir à deux fins : la réduction à froid et l'écrouissage des bandes laminées à froid. Les travaux de recherche ont également été poussés en ce qui concerne le dépôt de films organiques sur les bandes et leur traitement ultérieur sous vide. On peut espérer qu'un procédé de ce genre pourrait éventuellement servir au vernissage en ligne à grande vitesse. Les études de traitement des bandes par pulvérisation sèche d'aluminium sont maintenant achevées et le procédé est considéré comme étant commercialement valable.

Charbon

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du volume de la production charbonnière au Royaume-Uni et dans la Communauté de 1959 à 1966.

Production de charbon dans la Communauté et au Royaume-Uni pendant la période 1959 – 1966

(en millions de tonnes métriques)

Année	Communauté						Royaume-Uni (1)		
	Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Pays-Bas	Communauté	Mines souterraines	Mines à ciel ouvert	Total
1959	141,8	22,8	57,6	0,7	12,0	234,9	198,4	11,0	209,4
1960	142,3	22,5	56,0	0,7	12,5	233,9	189,0	7,7	196,7
1961	142,7	21,5	52,4	0,7	12,6	230,0	184,8	8,7	193,5
1962	141,1	21,2	52,4	0,5	11,6	227,0	192,4	8,2	200,6
1963	142,1	21,4	47,8	0,6	11,5	223,4	192,7	6,2	198,9
1964	142,2	21,3	53,0	0,5	11,5	228,5	189,8	6,9	196,7
1965	135,1	19,8	51,3	0,4	11,4	218,0	183,1	7,4	190,5
1966	126,0	17,5	50,3	0,4	10,1	204,3	170,2	7,2	177,4

(1) 52 semaines.

Devant la régression de plus en plus rapide de la demande interne, les producteurs de la Communauté se sont efforcés de réduire leur extraction. La production totale de houille s'est élevée à 204,3 millions de

tonnes, soit une baisse de 13,7 millions de tonnes sur l'année précédente, se répartissant en : 9 millions de tonnes en République fédérale, 2,3 millions de tonnes en Belgique, 1,4 million de tonnes aux Pays-Bas, et 1 million de tonnes en France. Les chiffres de production pour 1966 incorporent une perte de production par chômage. En effet, devant les difficultés d'écoulement et de limitation des possibilités de surstockage, de nombreux charbonnages ont dû pratiquer du chômage qui, pour l'ensemble de la Communauté, a représenté durant l'année 4,6 millions de tonnes non extraites.

L'accélération générale des mesures de rationalisation des exploitations a pour conséquence une augmentation du taux d'accroissement annuel du rendement. Celui-ci s'est élevé à 2604 kg, en augmentation de 5,8 % sur l'année précédente. La réduction des effectifs s'est précipitée. De 410000 ouvriers au fond inscrits en moyenne en 1965, on est tombé à 375000 en 1966, soit une diminution de 35000 ouvriers, ou 8,5 %. La régression est particulièrement rapide en Belgique et aux Pays-Bas, pays pour lesquels le pourcentage de réduction de production est le plus élevé.

Au Royaume-Uni, la production charbonnière a diminué en 1966 de 13,1 millions de tonnes (6,9 %). La production des mines souterraines a fléchi de 12,9 millions de tonnes; celle des mines à ciel ouvert de 0,2 million de tonnes. La moyenne de l'effectif total a diminué de 39000 personnes (dont 32000 ouvriers du fond). L'importance des départs de la mine a eu une incidence défavorable sur la production et sur le taux d'accroissement de la productivité. Le rendement global par homme et par poste s'est accru de 1,2 % et le rendement au fond par homme et par poste de 2,3 %. Vers la fin de l'année cependant, on a constaté un fléchissement sensible du taux de départ de la main-d'œuvre et la productivité a commencé à montrer une orientation plus favorable. Les pertes de production dues à des conflits du travail ont été un peu supérieures à 1,86 million de tonnes, soit un accroissement de 0,57 million de tonnes par rapport à 1965.

Dans la Communauté, en 1966, la conjoncture s'est redressée par rapport à l'année précédente, avec un taux d'expansion annuel moyen de la production industrielle de 5 %, ce taux étant cependant très inférieur pour deux pays producteurs de charbon, la république fédérale d'Allemagne et la Belgique. Malgré une consommation totale d'énergie en hausse, la part du charbon diminue, pour n'atteindre plus que 34 %, contre encore 51 % en 1961. En valeur absolue, les livraisons de charbon ont considérablement fléchi en 1966, ne s'élevant plus qu'à 220 millions de tonnes environ, soit une réduction de 18 millions de tonnes ou 7,6 % sur 1965.

Tous les secteurs participent à la baisse, y compris les centrales thermiques, dont l'activité fut réduite par suite d'une hydraulicité très au-dessus de la normale. Par ailleurs, la loi sur la sécurité de l'approvisionnement des centrales électriques en Allemagne destinée à accroître la part du charbon dans leur approvisionnement en combustibles et décidée en juillet 1966 n'a pu entrer en vigueur durant la période sous revue, les modalités d'application ne devant être fixées qu'en 1967. L'activité des cokeries est en baisse, 5,9 % d'une année sur l'autre, avec un chiffre de réception de houille de 92 millions de tonnes. Les besoins en coke de l'industrie sidérurgique diminuent en effet de près de 4 millions de tonnes sous l'action combinée d'une baisse assez sensible de la production de fonte et d'une mise au mille de coke dans les hauts fourneaux réduite à 702 kg, contre 728 kg en 1965. Dans le secteur des industries diverses, le rythme de régression s'accroît. La consommation de charbon reste encore importante en Allemagne et en France, l'ensemble de ces deux pays représentant environ 85 % du total des combustibles solides consommés dans le secteur. Il faut noter que pour ces deux pays la part du charbon dans la somme des trois énergies — combustibles solides, combustibles liquides et gaz — est de respectivement 32 % et 26,3 %, alors qu'elle est déjà descendue à 13 % en Belgique et à 6 % aux Pays-Bas.

Le recul des combustibles solides sur le marché des foyers domestiques enregistré depuis plus d'un an semble devoir s'affirmer. Pour l'ensemble de la Communauté, les livraisons tous combustibles solides réunis — houille, agglomérés de houille et coke — s'élèvent à environ 45,5 millions de tonnes, soit 5,7 millions de tonnes de moins que l'année précédente et 6,3 millions de tonnes de moins qu'en 1961, année à température moyenne. La régression est moins accusée pour le coke de four, mais cette catégorie de combustibles solide bénéficie de la disparition progressive du coke de gaz. Cette tendance structurelle à la baisse est valable pour la houille en général, mais aussi maintenant pour les anthracites et maigres classés. On a vu en 1966 un stockage à la production en cette catégorie de 1,3 million de tonnes réparties dans tous les pays producteurs de la Communauté. Le marché des classés d'anthracites, qui jouissait encore il y a peu d'une situation privilégiée, résiste maintenant avec difficulté aux attaques des autres combustibles. A une différence de prix considérable à l'avantage des autres énergies il faut ajouter le facteur essentiel de la commodité d'emploi pour ces dernières.

Dans les autres secteurs, essentiellement chemins de fer et usines à gaz, la réduction de la consommation de charbon est de l'ordre de 20 %. Ces deux secteurs ont représenté environ 10 millions de tonnes de débouchés en 1966. Ce sont là aussi des marchés en voie de disparition.

Les importations de houille en provenance des pays tiers se sont élevées en 1966 à 26 millions de tonnes, en réduction de 3 millions de

tonnes sur 1965. La réduction porte surtout sur le courant en provenance des U.S.A., 2,6 millions de tonnes en moins, ce courant assurant, il est vrai, plus des deux tiers des importations. La régression se poursuit pour les importations en provenance du Royaume-Uni, qui sont descendues à 2 millions de tonnes, contre 2,6 millions de tonnes l'année précédente.

Les exportations vers les pays tiers s'amenuisent de plus en plus, pour ne s'élever qu'à 2,4 millions de tonnes de houille et 2,8 millions de tonnes de coke, soit seulement 2,5 % des besoins totaux de la Communauté.

Le bilan charbonnier de la Communauté se détériore rapidement. Malgré les fermetures de sièges et malgré le chômage pour manque de débouchés, les producteurs, en 1966, ont stocké 6,3 millions de tonnes de houille et 3,2 millions de tonnes de coke de four, chiffres auxquels il faut ajouter 3 millions de tonnes de houille dispersées en République fédérale auprès des centres de consommation. On obtient ainsi à la fin de 1966 une masse totale de stocks à la production et à l'importation, non compris les stocks chez les négociants et chez les consommateurs, de 46,7 millions de tonnes équivalent houille. Cette masse représente en moyenne, pour l'ensemble de la Communauté, 23 % de la production annuelle, ce pourcentage variant de 20 à 28 % selon le pays producteur.

Au Royaume-Uni, la consommation intérieure de charbon a été, en 1966, de 177,5 millions de tonnes, soit une diminution de 5,4 % par rapport à 1965. La situation du marché charbonnier a été plus particulièrement affectée par le niveau généralement bas de l'activité économique, un taux d'accroissement beaucoup plus faible de la demande d'électricité et la récession dans l'industrie sidérurgique. Les centrales électriques ont consommé 1,4 million de tonnes de moins qu'en 1965. La consommation des fours à coke a fléchi de 5,7 %, tombant à 25 millions de tonnes. La consommation des chemins de fer a continué à fléchir, passant de 2,8 millions de tonnes à 1,7 million, soit une réduction de 38,8 %. Les ventes aux foyers domestiques ont diminué de 1,7 million de tonnes et l'industrie gazière a consommé en 1966 1,4 million de tonnes de charbon de moins qu'en 1965. La consommation charbonnière de l'industrie a continué à décroître ainsi que celle des houillères.

Les exportations de charbon et d'agglomérés ont diminué de 1 061 000 tonnes pour atteindre 2 827 000 tonnes. Les ventes à la Communauté ont fléchi d'environ 27 %, se situant à 1 866 000 tonnes en 1966. Les exportations d'antracite ont été ramenées de 1 206 000 tonnes à 855 000 tonnes. Les importations à destination du Royaume-Uni peuvent être considérées comme négligeables en 1966.

En 1966, les «stocks distribués» se sont élevés à 18,7 millions de tonnes et les «stocks non distribués» sont tombés à 18,8 millions de tonnes.

Livraisons de houille par secteur 1965 — 1966

(en milliers de tonnes métriques)

	Royaume-Uni				Communauté			
	1965	1966	Différence en t	Différence en %	1965	1966	Différence en t	Différence en %
	Cokeries	27 203	25 411	- 1 792	- 6,6	97 695	91 958	- 5 737
Centrales publiques	69 459 ⁽²⁾	69 643	+ 189	+ 0,3	34 502	34 456	- 46	- 0,1
Centrales minières	inclus dans les houillères — voir note ⁽⁴⁾							
Foyers domestiques	29 195 ⁽³⁾	26 966	- 2 219	- 7,6	21 674	19 523	- 2 151	- 9,9
Industries diverses	48 127 ⁽⁴⁾	44 550	- 3 577	- 7,4	21 476	21 719	+ 243	+ 1,1
Autres secteurs et divers ⁽¹⁾	11 524 ⁽⁵⁾	10 898	- 626	- 5,4	39 718	34 920	- 4 798	- 12,2
Total des livraisons	185 499	177 473	- 8 025	- 4,3	238 193	220 067	- 18 126	- 7,6

⁽¹⁾ Pour la Communauté, y compris les livraisons aux troupes américaines en Allemagne.

⁽²⁾ Les centrales électriques du réseau public ainsi que des chemins de fer et autres transports publics.

⁽³⁾ Inclus les livraisons au personnel

4 230 3 903 - 327 - 7,7

⁽⁴⁾ Inclus les livraisons :

aux usines à gaz

aux houillères

17 965 17 118 - 847 - 4,7

3 488 3 177 - 311 - 8,9

⁽⁵⁾ Inclus les livraisons de houille à l'Irlande du Nord à l'exception des centrales publiques.

Bilan houille 1959 - 1966

(en millions de tonnes métriques)

	1959		1960		1961		1962		1963		1964		1965		1966	
	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni														
1. Production de charbon	234,9	209,4	233,9	196,7	230,0	193,5	227,0	200,6	223,4	198,9	228,5	196,7	218,0	190,5	204,3	177,4
2. Mises (+) ou reprises (-) aux stocks sur le carreau ⁽²⁾	+6,7	+16,3	-3,5	-6,6	-2,8	-7,9	-8,2	+4,0	-5,8	-5,8	+6,0	+0,8	+9,6	+1,2	+9,3	-3,0
3. Importations	19,3	0,1	17,8	-	18,9	-	23,6	-	34,0	-	31,0	-	29,1	-	26,0	-
4. Exportations ⁽³⁾	4,1	4,7	3,6	5,7	3,6	5,8	4,7	4,9	3,4	7,7	2,8	6,0	2,2	3,8	2,3	2,9
5. Correction pour bas-produits	0,5	0,7	0,4	1,1	0,7	1,5	0,8	2,0	1,1	1,5	1,0	1,3	1,4	1,1	1,3	1,5
6. Écoulement sur le marché intérieur (1-2+3-4+5)	243,9	189,2	252,0	198,7	248,2	197,1	254,9	193,7	260,9	198,5	251,7	191,2	236,7	186,6	220,0	179,0

(1) Compte tenu des importations destinées aux troupes américaines en Allemagne.

(2) Dans la Communauté, stocks totaux aux mines et stocks sur les lieux de consommation.

(3) Pour le Royaume-Uni : y compris le charbon de soufre et les agglomérés.

Exportation de houille et d'agglomérés 1959 - 1966

(en milliers de tonnes métriques).

Pays de destination	1959		1960		1961		1962		1963		1964		1965		1966	
	Communauté	Royaume-Uni (1)														
Allemagne (R.F.)	-	196	-	421	568	-	443	600	-	642	-	642	-	543	-	429
Belgique / Luxembourg	-	319	-	210	286	-	340	897	-	632	-	632	-	230	-	122
France	-	279	-	223	448	-	825	2172	-	1003	-	1003	-	831	-	665
Italie	-	107	-	136	126	-	126	147	-	71	-	71	-	10	-	290
Pays-Bas	-	369	-	916	1222	-	1320	1908	-	1523	-	1523	-	956	-	360
<i>Total Communauté</i>	-	1270	-	1906	2650	-	3054	5724	-	3871	-	3871	-	2570	-	1866
Royaume-Uni	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays scandinaves	353	1303	386	1930	487	1653	698	981	273	1224	136	1077	143	730	251	494
Autriche	836	-	1035	-	979	-	1052	-	979	-	841	-	852	-	784	-
Suisse	1183	3	1414	7	1325	5	1366	29	1237	1	889	1	696	2	505	-
Autres pays	1716	1095	857	1477	857	1439	825	989	1190	997	1067	560	586	850	467	-
<i>Total</i>	4181	3671	3692	5320	3648	5747	4790	4889	3478	8139	2863	6016	2251	3888	2390	2827
Soutes	-	644	-	322	112	-	54	-	-	-	-	-	19	-	18	-
<i>Total général</i>	4181	4315	3692	5643	5859	3648	4790	4943	3478	8139	2863	6016	2270	3888	2408	2827

(1) Source : « Trade and Navigation Accounts ».

Les statistiques officielles du Royaume-Uni et de la Communauté pour les importations et exportations ne concordent pas tout à fait, en raison principalement du décalage entre les envois et les réceptions.

Importation de houille et d'agglomérés 1959 — 1966

(en milliers de tonnes métriques)

Provenance	1959		1960		1961		1962		1963		1964		1965		1966	
	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni ⁽²⁾														
Allemagne (R.F.)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belgique	-	119	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Total des importations de la Communauté</i>	-	119	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
Royaume-Uni	1313	-	1788	-	2582	-	3178	-	5767	-	4137	-	2600	-	2003	-
États-Unis	4102	-	12386	-	11734	-	14291	-	20251	-	20461	-	20922	-	18294	-
Pologne	1948	-	1703	-	1778	-	1840	-	1761	-	1613	-	1769	-	2058	-
Autres pays	1952	-	1924	-	2559	-	3320	-	5332	-	4841	-	3793	-	3617	23
<i>Total général</i>	9315	-	17802	-	18653	-	22629	-	33111	-	31052	-	29084	-	25972	30

(1) Y compris les importations destinées aux troupes américaines en Allemagne.

(2) Source : « Trade and Navigation Accounts ».

Les statistiques officielles du Royaume-Uni et de la Communauté pour les importations et exportations ne concordent pas tout à fait, en raison principalement du décalage entre les envois et les réceptions.

Coke

Le tableau suivant donne l'évolution de la production de coke dans les cokeries et dans les usines à gaz.

Production de coke dans la Communauté et au Royaume-Uni pendant la période 1959 – 1966

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Cokeries		Usines à gaz	
	Communauté	Royaume-Uni (¹)	Communauté	Royaume-Uni (¹)
1959	70 187	17 276 (²)	7 291	10 129 (²)
1960	73 929	19 050 (²)	7 070	9 974 (²)
1961	73 447	18 066 (²)	6 421	9 977 (²)
1962	72 144	15 785 (²)	6 192	9 885 (²)
1963	71 074	15 734 (²)	5 954	9 874 (²)
1964	73 803	17 127 (²)	5 625	8 942 (²)
1965	74 009	17 346 (²)	4 667	7 893 (²)
1966	69 778	16 375 (²)	3 999	7 317 (²)

(¹) Grésillon non compris.
(²) 52 semaines.

Dans la Communauté, la demande totale de coke de four s'est montée à 65 millions de tonnes en 1966, en réduction de 4,8 millions de tonnes sur celle de 1965. Les livraisons de coke à l'industrie sidérurgique se sont abaissées de 3,8 millions de tonnes. La réduction a aussi porté sur le secteur des industries diverses, 0,7 million de tonnes, soit près de 10 %. Pour le secteur des foyers domestiques, où le coke est pour la plus grande part consommé en République fédérale, le chiffre de livraisons est proche de celui de l'année précédente. Cette comparaison risque cependant d'être peu représentative de la tendance du marché, car ces chiffres ne font pas état des mouvements de stocks chez les consommateurs, qui ne peuvent être recensés. Il semblerait, d'après des informations récentes, qu'en réalité le mouvement de retrait se soit amorcé pour le coke comme il avait déjà commencé pour la houille un peu auparavant.

La production de coke de four a cherché à s'aligner sur le niveau nouveau des besoins. Elle est descendue à 69,8 millions de tonnes. La réduction d'une année sur l'autre de 4,2 millions de tonnes est toutefois

insuffisante, et le déséquilibre entre disponibilités et demande s'est accentué, les producteurs ayant stocké durant l'année 3,2 millions de tonnes. A fin 1966, les stocks de coke de four à la production s'élèvent ainsi à 7,2 millions de tonnes.

Au Royaume-Uni, la production totale de coke, soit 23,7 millions de tonnes, était inférieure de 1,5 million de tonnes au niveau atteint en 1965. La production de coke de four a diminué de 1 million de tonnes par rapport à 1965, tandis que la production de coke des usines à gaz a fléchi de 0,6 million de tonnes. Les stocks de coke à gaz, s'élevant à 1,4 million de tonnes, accusent une diminution de 0,2 million de tonnes et ceux de coke de four se sont maintenus à 1,4 million de tonnes. La consommation de coke de four dans les hauts fourneaux et les fonderies est tombée à 12 millions de tonnes en 1966.

Les exportations de coke et de grésillons se sont élevées à 1 million de tonnes en 1966, soit une situation inchangée par rapport à 1965.

IV – ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ASSOCIATION

Lors de sa réunion du 13 janvier 1967, le Conseil d'association a passé en revue les activités de ses trois comités permanents, constitués lors de la première réunion du Conseil, le 17 novembre 1955. Les attributions des comités sont définies dans le premier rapport annuel du Conseil.

A – Comité des relations commerciales

En préparation du Conseil d'association du 13 janvier 1967, le comité des relations commerciales a tenu une réunion le 12 janvier dans laquelle il a passé en revue tous les problèmes courants dans le domaine de sa compétence. Il s'est félicité de l'utilité des échanges d'informations et de vues qui ont une nouvelle fois confirmé le parallélisme des problèmes concernant les relations commerciales du charbon et de l'acier qui se posent dans le Royaume-Uni d'une part, et dans la Communauté de l'autre.

Le comité a constaté que, d'une manière générale, quoique avec des fluctuations assez marquées, le volume des échanges mutuels a diminué ces trois dernières années. Si l'on fait abstraction de l'effet de certaines mesures — telle que la surcharge temporaire qui est supprimée entre temps — on reste frappé par un phénomène qui s'affirme ces derniers temps et qui consiste dans une augmentation des ventes de produits communautaires au Royaume-Uni parallèlement à une diminution des ventes de produits britanniques sur le marché de la Communauté. On a été d'accord des deux côtés que cette situation s'explique au moins en partie par la situation de prix qui est actuellement très déprimée au sein du marché commun. On dénote une tendance des vendeurs britanniques à s'abstenir de livrer si le niveau des prix tombe trop bas, tandis que — au contraire — les vendeurs communautaires essaient de maintenir, voire d'élargir, leurs débouchés, même avec des sacrifices de prix très importants. De telles conditions sont de nature à créer une situation instable et, à certains égards, malsaine. Il s'agit précisément d'un reflet de la situation générale du marché de l'acier au sujet de laquelle le comité de l'acier a procédé à des études approfondies.

Ensuite, le comité a eu un échange de vues sur les mesures périphériques du marché de l'acier communautaire pour l'année 1967. La délégation de la Haute Autorité a donné l'assurance que certaines demandes supplémentaires de contingents tarifaires présentées par le Royaume-Uni feront l'objet de la procédure normale d'examen avec les représentants des États membres. Elle a toutefois souligné que des contingents dérogeant au niveau tarifaire général de la Communauté — qui

se situe déjà à un niveau modique — ne peuvent être accordés que s'ils répondent à des critères très précis, et si les gouvernements des pays membres le jugent nécessaire en vertu de ces critères.

En ce qui concerne, par ailleurs, la nouvelle forme de la protection spéciale temporaire de la Communauté pour la fonte de moulage, la délégation britannique a regretté que l'abaissement du tarif de 7 à 5 dollars par tonne s'est accompagné de la suppression des contingents tarifaires; ce qui constitue un désavantage pour certains exportateurs britanniques. Il a été exposé, du côté de la Communauté, qu'on a voulu marquer, par un abaissement substantiel de la protection, le caractère dégressif de cette protection spéciale qui doit permettre l'achèvement de la rationalisation de cette branche d'industrie. Assortir cette protection — qui se trouve dorénavant bien en dessous du niveau britannique — encore de nouveaux contingents tarifaires aurait compromis l'efficacité de la mesure.

D'une manière générale, les deux délégations ont constaté leur accord sur les grandes difficultés structurelles qu'éprouve cette industrie des deux côtés de la Manche, et la nécessité d'un très profond assainissement et d'une réorganisation totale dont la mise en œuvre demande un temps considérable. Néanmoins, la délégation du Royaume-Uni a exprimé l'espoir que la protection spéciale sera abandonnée après l'expiration des mesures qui viennent d'entrer en vigueur.

La délégation du Royaume-Uni a informé le comité de l'assouplissement récemment confirmé du régime d'exportation de ferraille. On a été d'accord des deux côtés sur la tendance à long terme du marché de la ferraille qui ne connaîtra guère plus de tension, ce qui permettra donc un régime libéral à l'exportation.

Finalement, le comité a profité de cette réunion pour passer en revue l'état des négociations Kennedy dans le secteur acier. Tout en soulignant leurs positions de principe respectives, les deux délégations ont été d'accord pour penser que l'état actuel et les perspectives d'avenir du marché mondial de l'acier rendent encore plus nécessaire un aboutissement positif de ces négociations. En effet, un échec des négociations tarifaires pour l'acier risquerait de conduire à des réactions protectionnistes en chaîne au détriment de l'ensemble du commerce mondial. Tant le Royaume-Uni que la Communauté, tous les deux grands exportateurs d'acier, devront donc rester très attentifs à un tel risque. Sans avoir de responsabilités dans la négociation elle-même, le comité a exprimé l'avis que tous les efforts devront être faits dans le proche avenir pour que les positions se rapprochent et pour qu'une conclusion raisonnable soit atteinte dans les délais nécessaires.

Par ailleurs, le comité a souligné que les problèmes tarifaires aussi importants qu'ils soient, ne sont pas les seuls à devoir trouver une solution. Tant le Royaume-Uni que la Communauté auront à peser de tout leur poids pour qu'un arrangement satisfaisant dans le domaine paratarifaire, et notamment une réglementation multilatérale dans le domaine du dumping, fasse partie des résultats de la négociation au sein du G.A.T.T.

B — Comité de l'acier

Le comité de l'acier s'est réuni deux fois pendant l'année sous revue : à Luxembourg le 9 juin, et à Londres le 9 décembre 1966. Lors de ces réunions, le comité a procédé à des échanges de vues sur les sujets inscrits au programme général de travail approuvé par le Conseil d'association.

Notamment, le comité a poursuivi l'examen régulier de la situation du marché de l'acier dans la Communauté. Il est rappelé que depuis 1965 cet examen est fait en liaison avec celui de l'évolution du marché mondial de l'acier. Les conclusions de cet examen sont, dans l'essentiel, consignées dans le chapitre « Acier » du présent rapport.

En outre, le comité a pris connaissance des communications qui lui étaient faites :

- sur l'état d'avancement des études entreprises par la Haute Autorité en vue de la définition des objectifs généraux de la sidérurgie de la Communauté pour 1970 — 1975;
- sur les conclusions qui ont pu être tirées des travaux du troisième congrès de l'acier, organisé par la Haute Autorité à Luxembourg en octobre 1966, et dont le thème était l'utilisation de l'acier dans l'agriculture;
- sur la préparation du quatrième congrès de l'acier qui se tiendra à Luxembourg en juillet 1968 pour examiner l'emploi de l'acier dans l'industrie chimique.

Le comité de l'acier a étudié également plusieurs rapports sur la ferraille. L'un d'entre eux constituait une étude comparative des besoins à long terme et des disponibilités de ferraille dans la Communauté et au Royaume-Uni. En dépit de certaines différences de situation entre ces deux régions, la conclusion a été que, d'un côté comme de l'autre, les ressources de ferraille tendraient à long terme à être suffisantes. Cet équilibre est réalisé déjà au Royaume-Uni, et il est en perspective dans la Communauté.

Un autre rapport portait sur l'évolution récente du marché de la ferraille dans la Communauté. Enfin, deux autres rapports encore faisaient état de certains aspects particuliers de la récupération de ferraille dans la Communauté, à savoir ferraille provenant de la démolition de navires et de voitures automobiles hors d'usage.

L'étude comparative de la structure des prix et des questions connexes a été poursuivie au cours de l'année 1966, dans le cadre du groupe de travail spécial créé par le comité de l'acier.

Au Royaume-Uni, à la suite d'une de ses révisions générales des prix, le «Iron and Steel Board» a relevé le niveau maximal des prix de 4 % avec effet à compter du premier avril. En règle générale, les producteurs d'acier du Royaume-Uni ont continué, en 1966, à facturer les maxima du Board, à l'exception des produits plats pour lesquels cette augmentation n'a pas été appliquée intégralement. Dans la Communauté, il y a eu peu de variations dans les barèmes de prix en 1966, mais, en raison des rabais et des extra, sans oublier le régime des alignements, les prix effectifs ont souvent été inférieurs aux prix des barèmes officiels, ce qui réduit la valeur des comparaisons avec le Royaume-Uni. Le groupe de travail examine la possibilité d'améliorer ces comparaisons. Par le passé, on avait peu d'informations sur les ventes pratiquées au-dessous des prix de barème, mais les nouvelles mesures qui seront prises par la Haute Autorité, rendant obligatoire la déclaration de toutes ces ventes, fournira au groupe de travail des données plus proches de la réalité.

Il y a également eu des échanges de vue utiles sur les progrès de la recherche technique et sur la consommation de matières premières dans les fonderies de fonte.

Groupe de travail «Problèmes sociaux» du comité de l'acier

Le groupe de travail spécial créé en 1964 pour étudier les effets du progrès technique sur la main-d'œuvre dans les industries sidérurgiques de la Communauté et du Royaume-Uni a terminé en 1966 la première phase de ses travaux. Les résultats de ces travaux ont été résumés dans un rapport commun qui a été adopté par le comité de l'acier en décembre 1966.

Il résulte de ce rapport que l'évolution technique semble avoir eu des effets parallèles dans la Communauté et au Royaume-Uni, non seulement sur l'importance des effectifs et l'amélioration générale de la productivité, mais aussi sur l'évolution intervenue aux différents stades de la transformation. Notamment, la productivité a augmenté plus rapidement dans les laminoirs et les fonderies qu'aux hauts fourneaux.

A la demande de la délégation du Royaume-Uni, et pour des raisons de compétence du «Steel Board», et compte tenu de la prochaine réorganisation de l'industrie sidérurgique, il a été décidé de suspendre, pour une année environ, l'activité du groupe.

C – Comité du charbon

Le comité du charbon s'est réuni une fois au cours de l'année 1966 à Londres, avec à son ordre du jour, outre l'examen habituel de la situation charbonnière au Royaume-Uni et dans la Communauté (voir chapitre «Charbon»), les points suivants :

1) Centrales électriques dans la Communauté et au Royaume-Uni

a) Évolution de la structure de l'équipement d'ici 1970 et tendances de l'évolution des différentes énergies

Le rapport du groupe de travail mixte comporte les derniers renseignements concernant l'augmentation probable des besoins en électricité et les plans d'installation de centrales électriques; il fournit en outre, à la lumière des tendances de consommation énergétique indiquées par ces facteurs, de nouvelles estimations du niveau de consommation charbonnière dans les centrales thermiques du Royaume-Uni et de la Communauté d'ici 1970.

Le rapport indique que l'on prévoit dans la Communauté le passage de la production d'électricité de 410 TWh en 1965 à 594 TWh en 1970. On s'attend à ce qu'en 1970 76 % de la production totale proviennent de centrales thermiques, 20 % de centrales hydrauliques et géothermiques et 4 % de centrales nucléaires. Au Royaume-Uni, on prévoit une augmentation de la production d'électricité qui passera de 196 TWh en 1965 à 285 TWh en 1970. En 1970, les proportions seront sans doute les suivantes : 85 % de centrales thermiques, 13,5 % de centrales nucléaires et 1,5 % de centrales hydrauliques.

Une attention particulière est accordée à la situation actuelle et future dans la production d'électricité des centrales brûlant du charbon comme combustible unique, assurant ainsi un marché relativement sûr à la production charbonnière. En 1965, quelque 49 % des centrales de la Communauté étaient composées de centrales fonctionnant uniquement au charbon, bien que les proportions diffèrent selon les pays (France 70 %, Allemagne 55 %, Pays-Bas 46 %, Belgique 26 %), tandis qu'au Royaume-Uni le chiffre correspondant est de 74 %. Les plans d'installation d'ici 1970 révèlent une expansion des centrales fonctionnant uniquement au charbon en France et en Allemagne, mais on ne prévoit la mise en service d'aucune nouvelle centrale en Belgique ni aux Pays-Bas. La proportion de telles installations par rapport à l'ensemble des installations de chauffage dans la Communauté tombera probablement à 38 %.

Au Royaume-Uni, on a établi un vaste programme d'installation de nouvelles centrales conventionnelles d'ici 1970, dont plus de 70 % fonctionneront au charbon. En 1970, le pourcentage des centrales au charbon se maintiendra à 70 %.

L'étude conclut que la consommation charbonnière dans les centrales thermiques pourrait passer dans la Communauté de 52,5 millions de tonnes en 1965 à 68,4 millions de tonnes en 1970, et au Royaume-Uni de 70 millions de tonnes à 84 millions de tonnes en 1970. Bien qu'il y ait ainsi un accroissement de tonnage absolu du charbon utilisé par les centrales électriques dans la Communauté et au Royaume-Uni (16 millions de tonnes et 14 millions de tonnes respectivement), une grande différence sera observée entre les parts de la production d'électricité basée sur le charbon dans l'ensemble de la production thermique : 45 % dans la Communauté et 84 % au Royaume-Uni (contre 50 % et 87 % en 1965).

Le comité a approuvé le rapport du groupe de travail mixte, et décide qu'il convient de la diffuser sur une plus vaste échelle dans les milieux officiels de la Communauté et du Royaume-Uni, en y apportant les réserves appropriées en raison du nombre d'incertitudes affectant les estimations qu'il convient, ainsi que des changements pouvant survenir dans l'utilisation du charbon dans des centrales fonctionnant à divers combustibles et du taux d'expansion des ventes de l'électricité. Il a également décidé que le groupe de travail sera invité à observer la situation et les perspectives d'ici 1970 et à soumettre périodiquement de nouvelles estimations, en cas de nécessité, à la lumière de nouveaux développements. Il a, en outre, décidé que le groupe de travail devra poursuivre son étude sur les qualités du charbon utilisé dans les centrales électriques et sur les tendances en cours.

b) Critères dans le choix de l'implantation des centrales électriques

Le comité a également examiné un premier rapport préparé par le groupe de travail mixte sur les considérations principales affectant l'implantation des centrales thermiques. Il a été décidé qu'à cet égard il conviendrait maintenant de faire porter l'attention sur les facteurs susceptibles d'influencer la décision de savoir si une nouvelle centrale doit être alimentée au charbon, au fuel-oil ou à l'énergie nucléaire et que le groupe de travail sera invité à préparer une étude en conséquence.

2) Mesures contre la pollution atmosphérique au Royaume-Uni et dans la Communauté

Le comité a pris note d'un premier rapport du groupe de travail mixte décrivant les mesures législatives en vigueur contre la pollution

atmosphérique. Le groupe de travail est invité à préparer une étude comparative entre les différentes mesures et à évaluer leurs effets. Il devra faire ensuite une étude sur les répercussions sur les ventes de charbon des mesures législatives contre la pollution atmosphérique.

3) Perfectionnements techniques dans l'exploitation minière – Concentration dans le temps

Le comité a examiné un rapport du groupe de travail mixte qui souligne l'importance de la concentration dans le temps comme étant l'un des principaux moyens d'améliorer la situation économique de l'industrie charbonnière, et qui décrit les différentes mesures prises dans les pays charbonniers européens pour augmenter la concentration de la production mécanisée au cours du poste et de la journée.

Ce rapport expose les méthodes principales visant à permettre à l'ouvrier de passer le maximum de temps au poste de taille, et aux machines de fonctionner utilement le plus longtemps possible. En ce qui concerne la concentration dans la journée, on attire l'attention sur le fait que, mises à part les interruptions nécessaires à la poursuite du travail, il est maintenant possible d'extraire du charbon d'une façon continue au front de taille.

Tous les grands pays charbonniers abandonnent les systèmes élémentaires basés sur un poste productif par jour au profit du travail à plusieurs postes qui est incontestablement plus avantageux que le travail à un poste, pourvu que les problèmes physiques et les problèmes d'organisation qu'il présente puissent être surmontés d'une façon satisfaisante, et que la production totale et la productivité soient maintenues. La concentration dans l'année, aussi bien qu'au cours du poste et de la journée, fait également l'objet d'une étude attentive, étant donné les investissements élevés nécessaires par tonne de production annuelle.

Le comité a noté avec grand intérêt les points importants mis en évidence dans le rapport et la contribution qui pourrait être apportée par la concentration dans le temps pour améliorer le rendement, surmonter les problèmes de main-d'œuvre et réaliser des économies, et invite le groupe de travail mixte à le tenir informé de l'évolution et des progrès dans ce domaine.

Le comité a décidé que le groupe de travail mixte sera invité à préparer un rapport sur les mesures prises pour l'application des techniques de télécontrôle dans l'exploitation charbonnière.

4) Régimes de sécurité sociale et leur mode de financement

Le comité a examiné le stade de mise au point au premier janvier 1966 du rapport établi par le groupe de travail mixte sur les régimes de sécurité sociale appliqués au Royaume-Uni et dans les pays de la Communauté.

Il a souligné qu'en ce qui concerne la Grande-Bretagne il sera nécessaire à présent de tenir compte des dispositions du «National Insurance Act» de 1966 et en particulier de l'introduction par cet «Act», entrant en vigueur le 6 octobre 1966, d'indemnités liées aux salaires pour chômage, maladies et accidents du travail.

Ceci constitue un changement fondamental dans le régime de sécurité sociale du Royaume-Uni (régime basé depuis 1948 sur les indemnités et sur les contributions à taux uniforme). Il conviendra d'apporter des modifications considérables au rapport en ce qui concerne les régimes de sécurité sociale, non seulement dans les chiffres de revenus pour la Grande-Bretagne, mais aussi dans les parties du texte opposant la base des systèmes de la Grande-Bretagne et de la Communauté.

En prévision de ces travaux, le comité décide que le groupe de travail sera invité à mettre le rapport au point au 6 octobre 1966 ou au premier janvier 1967, de sorte qu'il tienne compte du changement intervenu au Royaume-Uni.

5) Perspectives énergétiques au Royaume-Uni et dans la Communauté

Le comité a examiné un rapport préparé par le groupe de travail ad hoc «énergie» concernant l'évolution de la situation énergétique entre 1960 et 1965 et les perspectives pour 1966.

Le rapport comporte un point intéressant, à savoir le progrès réalisé dans l'harmonisation de la présentation des bilans énergétiques pour le Royaume-Uni et la Communauté afin de permettre une meilleure comparabilité. Tel est le résultat d'un échange régulier permanent d'informations et de la collaboration soutenue apportée dans sa rédaction.

Le rapport fait apparaître qu'entre 1960 et 1965 l'expansion de la consommation énergétique dans la Communauté a atteint une moyenne de 5 % par an contre 2 % au Royaume-Uni; les raisons principales en sont une expansion économique plus rapide et un rapport plus élevé entre l'emploi du produit intérieur brut et la production d'énergie dans la Communauté. Les besoins d'énergie sont passés, au cours de cette période de cinq ans, de 258 millions de tec à 289 millions de tec au

Royaume-Uni (soit une augmentation de 31 millions de tec) et de 461 millions de tec à 596 millions de tec dans la Communauté (soit un accroissement de 135 millions de tec).

Une analyse de la contribution dans les différentes formes d'énergie dans la satisfaction des besoins totaux montre qu'en 1965 le charbon garde une place beaucoup plus importante au Royaume-Uni (65 %) que dans la Communauté (38 %). Malgré l'apparition de l'énergie nucléaire au Royaume-Uni pendant cette période, la part de charbon est tombée à moins de 12 %, contre 15 % dans la Communauté.

Pour 1966, le rapport prévoit, sur la base d'une régression du taux d'expansion économique au Royaume-Uni, une augmentation de la consommation énergétique globale dans ce pays, qui la portera à 292 millions de tec (+ 3 millions de tec, soit 1 %), mais l'effet de restrictions économiques additionnelles introduites à la fin du mois de juillet entraînera sans doute une révision vers le bas de cette estimation. Dans la Communauté, une expansion économique plus rapide pourra entraîner une accélération de 5,5 % de la demande d'énergie qui pourrait se monter à 628 millions de tec en 1966, soit un accroissement de 33 millions de tec.

Le comité a pris note du rapport et a invité le groupe de travail ad hoc «énergie» à préparer, comme première tâche, une comparaison des perspectives énergétiques pour 1970 au Royaume-Uni et dans la Communauté.

